



Chers actionnaires,

À la suite de l'annonce effectuée lundi matin, nous tenons à répondre à de vos questions afin de dissiper toute inquiétude concernant la fusion. Ainsi, avec mon équipe, depuis les tous débuts des discussions concernant cette transaction, nous avons travaillé corps et âme afin que les valeurs de Pétrolia soient reflétées dans la nouvelle entité.

Pour les actionnaires actuels de Pétrolia, l'arrangement offrira la possibilité unique de participer à l'industrie du GNL en tant que membre d'une chaîne d'approvisionnement intégrée du secteur de l'énergie et permettra un développement accéléré des réserves de Pétrolia tout en lui offrant un marché à long terme pour sa production pétrolière. Cet arrangement confèrera aux actionnaires un avantage immédiat et très positif, en comparaison à des situations d'entreprises similaires qui sont survenues cette année dans les marchés boursiers américains.

Pour compléter la transaction, Pétrolia émettra des actions en contrepartie pour les actions de Pieridae. Après, les actions, options et de bons de souscription émis et en circulation de Pétrolia seront consolidé sur la base de 12 pour un. Le ratio de séparation des actions qui seront émises sera de 15 % pour les détenteurs d'actions de Pétrolia et de 85 % pour ceux de Pieridae.

Dans le contexte d'Anticosti, advenant une décision du Gouvernement du Québec, ou de l'une de ses entités connexes, de verser une compensation financière concernant le programme d'exploration pétrolière et gazière sur l'île d'Anticosti, les actionnaires de Pétrolia, enregistré le jour de la fusion, auront droit au versement, par la nouvelle corporation, à leur part de 50 % de tout montant d'une telle compensation. En soi, il est important de mentionner que la transaction ne change rien dans les négociations concernant le projet Anticosti et que nous mettons tout en œuvre pour satisfaire les exigences des actionnaires ainsi que des objectifs du conseil d'Administration.

Certains pourraient se demander si une telle transaction aurait été effectuée même si la tendance politique au Québec avait été différente. À cela, je réponds oui. Pour une société comme Pétrolia, ce type de transaction est une formidable opportunité de mise en valeur des actifs. Il faut comprendre que cette fusion permettra à la division production de la nouvelle corporation d'obtenir des leviers financiers importants qui permettront la poursuite des projets en cours tout permettant d'élargir les horizons.

Plus précisément, c'est une opportunité pour Pétrolia et Pieridea de mettre sur pied une compagnie intégrée en GNL, et ce, de la production du gaz naturel jusqu'à sa distribution sous forme de gaz naturel liquéfié.

De plus, cette fusion permet à Pétrolia de continuer le développement de ses projets de gaz naturel, une source d'énergie qui permet de réduire les gaz à effet de serre dans les activités de combustion.

C'est pour ces raisons que cette transaction n'est aucunement liée au discours du gouvernement Québec à l'égard des hydrocarbures. Elle permettra toutefois à la division production de diversifier ses intérêts exploratoires au pays.

Pieridae est une société qui détient des permis d'exploration en Alberta et en Nouvelle-Écosse. De plus, Pieridae développe actuellement le projet « Goldboro LNG », une usine de traitement de GNL, comprenant des réservoirs de stockage et des ouvrages maritimes ainsi que des équipements de traitement de gaz. Cette installation est située dans le parc industriel de Goldboro à Goldboro, en Nouvelle-Écosse.

Ses permis initiaux autorisent une capacité de production de GNL allant jusqu'à 10 millions de tonnes métriques par année (MMTPA). L'installation pourra accueillir des transporteurs de GNL allant jusqu'à 250 000 m<sup>3</sup>. L'installation de Goldboro dispose de son permis d'évaluation environnementale, de son permis d'exportation GNL du *National Energy Board*, des permis LNG de l'Accord de libre-échange et hors de l'Accord de libre-échange du *US Department of Energy* et du *US Department of Energy Statement on Energy in Transit between Canada and the US*.

**ABONNEZ-VOUS À  
L'INFOLETTRE**

**Québec**  
511, rue Saint-Joseph e.  
Québec (QC)  
G1K 3B7  
418-657-1966

**Anticosti**  
16B, rue des Olympiades  
Anticosti (Qc)  
G0G 2Y0  
418-535-0002

**Murdochville**  
635, 5e rue  
Murdochville (QC)  
G0E 1W0  
418-657-1966

@ email  
[info@petrolia-inc.com](mailto:info@petrolia-inc.com)  
site web  
[www.petrolia-inc.com](http://www.petrolia-inc.com)

Dans le cadre des opérations, cette transaction permettra à notre équipe de continuer à travailler sur le développement de nos actifs. La division production sera dirigée par l'actuel PDG de Pétrolia M. Martin Bélanger. L'ensemble de la division production sera dirigé et opéré par l'actuelle équipe de Pétrolia. Le Chef de la direction financière (CFO) de Pétrolia M. Mario Racicot sera le CFO de la nouvelle corporation. La nouvelle corporation sera une compagnie cotée en bourse. De plus, 2 des 5 représentants sur le conseil d'administration de la nouvelle corporation seront des membres de l'actuel conseil d'administration de Pétrolia. Les bureaux de la nouvelle corporation seront situés à Québec, Calgary et Halifax et bien entendu, le volet exploration et production sera maintenu au Québec.

Nous comptons donc poursuivre notre politique d'achat locale, tout en maintenant les liens de confiance et de transparence avec la population qui ont été notre marque de commerce dans les dernières années.

De plus, sur la question du respect des normes environnementales, le système de régulation canadien en matière d'hydrocarbures est l'un des plus sophistiqués, plus sécuritaires et des plus reconnus au monde. Tout comme Pétrolia, Pieridea Energy est une corporation canadienne qui opère selon ces plus hauts standards mondiaux en matière d'hydrocarbures.

Concernant l'acceptabilité sociale, notre corporation a toujours fait preuve d'ouverture et de transparence, de côté-là rien ne changera, les comités d'acceptabilité sociale seront maintenus. Dans l'industrie des hydrocarbures, nous avons été des pionniers en mettant sur pied des comités d'acceptabilité social bien avant que la loi 106 nous y oblige. Le respect de la population, le respect des normes environnementales et gouvernementales fera toujours partie intégrante de l'ADN de la nouvelle corporation, de ses employés et de ses divisions.

En maintenant le volet production, le plan d'affaire de Pétrolia en matière d'exploration et d'éventuelle mise en production des différents projets sera maintenu. Dans le contexte de cette nouvelle corporation, le projet Bourque sera plus qu'important dans l'optique où la société se spécialiser dans la production et la vente de GNL.

Ainsi, avec la volonté de maintenir les activités entamées, le partenariat avec TUGLIQ énergie sera maintenu, avec l'objectif de pouvoir distribuer du gaz naturel auprès d'industriel québécois non desservi par le réseau de Gaz Métro.

Pour ce qui est du projet Haldimand, avant d'établir toute exclusion de projet, des analyses internes devront être poursuivies afin de déterminer les possibles techniques de stimulation auprès des puits Haldimand 1 et Haldimand 2.

Sur la question des autres permis que détient Pétrolia, en devenant la division opération de la nouvelle entité, nous aurons tout avantage à consolider les informations géologiques que nous détenons ou nous devons raffiner afin de déterminer les autres zones à fort potentiel d'hydrocarbure dans l'objectif de fournir le tout aux autres divisions de l'entité. De plus, devenant une division d'une entité présente dans 3 provinces, il n'est pas impossible que des options de développement dans les deux autres provinces soient envisagées. Toutefois, il est à réaffirmer la volonté ferme de Pétrolia et de Pieridae de valoriser les hydrocarbures dans la province de Québec.

Nous demeurons toutefois disponibles en tout temps si d'autres questions demeurent.

Au nom de toute l'équipe, merci.

**Myron Tétreault**

Président du Conseil d'Administration

## **REVUE DE PRESSE**

- [Pétrolia veut fusionner avec une entreprise Albertaine](#) (Le Devoir)
- [Entrevue avec Albert Sorensen](#) (BNN—vidéo)
- [Pieridae Energy merges with junior exploration company](#) (Herald Business)
- [Calgary-based Pieridae partners with Quebec explorer to tap public markets for LNG project](#) (Montreal Gazette)